



CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

DECLARATION LIMINAIRE 28/11/2017

ACTION SOCIALE : PARLER TRES FORT EST INDISPENSABLE !

La CGT exige le maintien d'une action sociale de proximité et de haut niveau qui réponde aux besoins exprimés par les agents, expression confirmée par la dernière enquête menée par l'observatoire interne ministériel.

Alors que la baisse constante des effectifs et les restructurations incessantes dans les services ne cessent de fragiliser les agents qui voient leurs conditions de vie se dégrader chaque jour, les dernières baisses du CAL ne permettent toujours pas de donner satisfaction dans les réponses à apporter à nos collègues.

Nous en voulons pour preuve :

- dans la restauration, la création d'un restaurant administratif pour les sites de Sadi Carnot et de l'hôtel des Douanes de Schumann est indispensable,
- pour les logements, la nécessité de développer le parc existant notamment par la rénovation des bâtiments G et K de la caserne des douanes du Bd de Strasbourg est de plus en plus d'actualité (confère le nombre croissant de demandes non-satisfaites),
- le nombre de berceaux est toujours insuffisant dans les secteurs centre, nord et est de Marseille compte tenu de l'arrivée croissante de jeunes agents sur le département
- le bénéfice des CESU doit être élargi aux enfants de 12 ans et plus et le nombre de prestataires (ex : associations sportives et culturelles) doit être augmenté.

Concernant les vacances et les loisirs, suite à l'enquête nationale de l'observatoire interne ministériel, il ressort que le taux de satisfaction des agents envers l'EPAF est très élevé. Cependant, la tarification doit être revue à la baisse et les subventions versées par la tutelle doivent être abondées afin de répondre aux besoins de toutes et tous. La CGT reste très attachée à l'EPAF et refuse que la gestion de cette association soit externalisée et que son patrimoine soit bradé.

Pour tous ces motifs, il est nécessaire de maintenir un effectif étoffé au sein de la délégation de l'Action Sociale des Bouches du Rhône. En effet, le travail de qualité effectué par les assistants est indiscutable et indispensable. La disparition de deux postes et le transfert d'agents sur la mission Chorus a affaibli cette délégation. Ce sous-effectif face aux besoins croissants des agents du ministère dans notre département doit être comblé.

L'action sociale est un bien collectif, et à la CGT nous ne l'oublions pas !

COMPTE RENDU DU COMITE D'ACTION SOCIALE (CDAS) DU 28/11/2017

La séance a débuté par la lecture des déclarations liminaires.

Le point à l'ordre du jour porte sur les crédits de l'action sociale.

LES CREDITS D' ACTIONS LOCALES (CAL) 2017 :

La totalité des actions est maintenue : arbre de Noël, journée pour les retraités, amitié finances, séjours enfants en organisation locale, réunions de santé publique, consultations juridiques et fourniture de matériel pour les coins repas des sites ne disposant pas de restaurant administratif. **Comme chaque année, la CGT demande que ce budget soit augmenté afin de mieux répondre aux besoins des agents.**

LOGEMENTS :

La majorité des demandes de logements a été satisfaite. Cependant, les demandes d'attributions de logements de type T2 au sein de la cité de la Joliette (casernes des Douanes) émanant des agents de la DRFiP n'ont pas pu être satisfaites. En effet, les agents des Douanes étant prioritaires, ce type de logements leur a été attribué en priorité et il n'en reste aucun disponible pour les agents des autres administrations du ministère.

La CGT a redemandé la réhabilitation des bâtiments G et K afin de répondre aux demandes des agents de l'ensemble du ministère. L'arrivée de jeunes agents dans le département, particulièrement dans les sites situés en centre-ville (Sadi Carnot, Schumann, Arbois, etc) génère des besoins croissants en logements sociaux. La situation géographique de ce site leur permettrait d'être proches de leur lieu de travail.

PETITE ENFANCE :

Les tickets CESU (Chèques Emploi Service Universels) restent sous-utilisés par les agents par méconnaissance du

dispositif. La CGT exige l'élargissement du choix des prestataires pour qu'ils puissent être utilisés pour des activités sportives et culturelles. De plus, La CGT a demandé que la tranche d'âge des enfants bénéficiaires soit étendue aux 12 ans et plus.

Toutes les demandes de berceaux en crèche ont été satisfaites. Les demandes en attente concernent la rentrée prochaine. **Cependant, la CGT a réitéré sa demande de création de berceaux dans des crèches situées en centre-ville, par exemple dans les 2e ou 3e arrondissements.**

ARBRE DE NOËL :

La distribution des cadeaux sur les sites situés hors de Marseille a fait l'objet d'une réorganisation.

A partir de cette année, les jouets seront regroupés sur certains sites, vraisemblablement Arles, Marignane, Salon et Aix-en-Provence. Les agents auront une autorisation du chef de service pour se rendre sur ces sites pour retirer les cadeaux de leurs enfants.

L'arbre de Noël aura lieu mercredi 13 décembre à partir de 13h30 à Pont de Vivaux (cirque Médrano). **Pensez à imprimer le mail de confirmation de votre inscription au spectacle ainsi que celui de confirmation de votre commande de cadeau.**

RESTAURATION COLLECTIVE :

Une demande de convention est en cours avec la BNP afin de permettre aux agents des sites Shumann et Sadi Carnot de déjeuner dans leur restaurant administratif de la Joliette.

VACANCES ET LOISIRS :

Nous avons demandé que Marseille redevienne centre de regroupement régional lors des départs pour tous les séjours (hiver, printemps et été) afin de réduire le temps de trajet des enfants. Le transport en train doit être privilégié.

L'action sociale est un bien collectif, et à la CGT nous ne l'oublions pas !

Les représentant-es CGT Au CDAS

**Maryline Villegas, Patricia Hidalgo, Maïté Carbone-Pierre, Cécile Perez,
Kader Dahamni, Valérie Gabriel**